

PARIS : PARMIS LES ARRONDISSEMENTS

1^{er} ARRONDISSEMENT

SITE DES ANCIENNES HALLES

Le plan directeur initial de réaménagement du site conçu par l'architecte David Mangin et sélectionné à la suite d'un concours en 2005 avait vocation à évoluer (voir S & M n° 189). La mairie de Paris a présenté en octobre 2008 le dernier état du projet d'aménagement de l'espace jardin, arrêté à la suite d'une concertation avec les associations locales.

Malgré cette concertation, plusieurs points de contestation demeurent, notamment la suppression du « jardin Lalanne » ce petit espace boisé formant jardin d'aventure destiné aux enfants (S & M n° 200).

Si le projet envisagé aujourd'hui peut avoir des qualités spécifiques, la mairie de Paris ne manquant pas de faire valoir, entre autres points, que les futurs espaces de jeux seront novateurs, plus ludiques et pour une tranche d'âge d'enfants plus large, qu'il y aura plus d'arbres, de larges prairies etc..., il n'en est pas moins dommage de supprimer quelque chose qui existe et qui est apprécié.

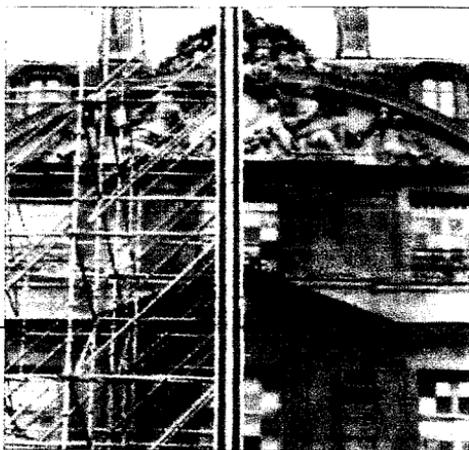
On peut aussi se demander si ce projet final est bien raisonnable compte tenu du prix de sa réalisation (35 millions d'euros) et s'il n'aurait pas été plus sage de s'en tenir à un remaniement de l'espace existant qui n'est pas dépourvu de quelques qualités.

3^e ARRONDISSEMENT

MUSÉE PICASSO (rue de Thorigny)

La fermeture du Musée national Picasso, ancien hôtel Salé, avait été annoncée pour permettre dès le printemps 2009 les travaux rendus nécessaires par son état, et son adaptation aux exigences d'aujourd'hui (voir S & M n° 202).

Le processus a effectivement démarré puisque le ministère de la Culture a lancé un appel de candidatures pour le marché de maîtrise d'œuvre du réaménagement du musée et de ses dépendances en précisant bien dans



cet appel que l'un des critères importants était « une approche respectueuse du patrimoine architectural d'origine comme de l'œuvre de Roland Simounet » (l'architecte qui avait restructuré le musée dans les années 80). On ne peut qu'approuver. En attendant, une œuvre de Daniel Buren, plasticien dont les colonnes érigées dans l'enceinte du Palais Royal sont bien connues, a été installée dans la cour d'honneur du musée. Elle est intitulée « la coupure ».

4^e ARRONDISSEMENT

2, RUE SAINT-LOUIS-EN-L'ÎLE

Situé à l'extrémité Est de l'île Saint-Louis, l'hôtel Lambert construit par l'architecte Louis Le Vau, est un des édifices privés remarquables du XVII^e siècle, ce qui lui valut d'être classé monument historique dès 1862.

Sa situation atypique en tête de l'îlot entre rue et Seine avec, en exergue, sa rotonde et son jardin suspendu, lui donne un impact particulier dans le site, unique à Paris.

Vendu l'année passée à la famille de l'émir du Qatar (pour 80 millions d'euros) il ne devrait être guère modifié en raison de son classement et de l'intérêt de ses nouveaux propriétaires pour les belles choses.